

LA CHASSE

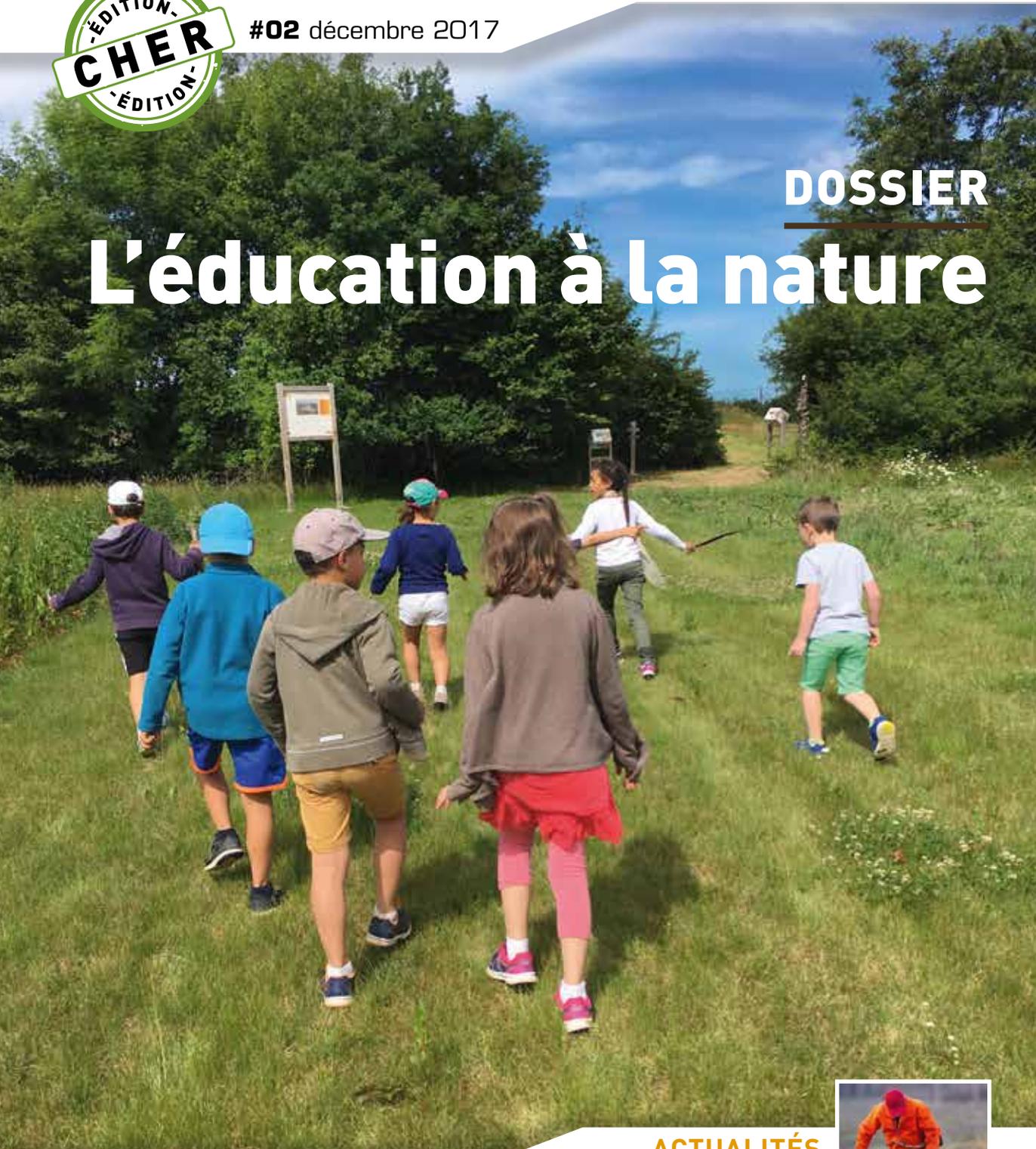
en région *Centre-Val de Loire*



#02 décembre 2017

DOSSIER

L'éducation à la nature



FORMATIONS 2018
Connaître
pour mieux chasser. p. 8-9

ACTUALITÉS
LOCALES
Maladie d'Aujeszki,
les précautions
à prendre. p. 4





Diplômé de l'école d'armes de Saint-Etienne

Réparations - Remises à Neuf

Vêtements - Couteaux

Accessoires de chasse - Espace Cadeaux

Renseignez-vous pour vos Ball-Traps

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h
du mardi au samedi

www.armurerie-prot.com

41, rue de Lazenay - 18000 Bourges
Tél. 02 48 21 02 69

RC RM A 328 324 793



AEB
LOCATION-VENTE



Le bon outil au bon moment

Location - Vente

Matériel bâtiment - TP

Industrie - Particuliers

(www.aeb-branger.fr - Contact@aeb-branger.fr)

Matériel NEUF & OCCASION



- 15%*

Sur présentation de ce coupon
(Sur toute la location)*

Espace quads et SUV



BOURGES

Tél: 02.48.65.01.02 Fax: 02.48.70.93.48

Mail: agence.bourges@aeb-branger.fr

VIERZON

Tél: 02.48.75.31.10 Fax: 02.48.71.77.65

Mail: agence.vierzon@aeb-branger.fr

ST AMAND-MONTROND

Tél: 02.48.96.90.58 Fax: 02.48.96.15.43

Mail: agence.stamand@aeb-branger.fr

GIEN

Tél: 02.38.05.12.12 Fax: 02.38.05.12.10

Mail: agence.gien@aeb-branger.fr

*Offre commerciale valable jusqu'au 31/12/2017 sur la base du tarif HT 2017

ISUZU
D-MAX

- ✓ SANS AdBlue
- ✓ ECOLOGIQUE
- ✓ FIABLE
- ✓ RÉSISTANTE
- ✓ POIDS TRACTABLE : 3,5 T

1.9 ddi / 164 ch
BLUEPOWER

à partir de **16 560 € HT***

5 ANS
GARANTIE
OU
100000 Km

Photo non contractuelle.
*Modèle Single Cab 2 WD.
Tarif au 01/01/2017

ZÉRO TAXE CO2

ACTYON **SSANGYONG**
SPORTS

2.2 L - 178 CH

REMISE ACCESSOIRES
sur véhicules stock

À PARTIR DE 25.990 €⁽¹⁾ TTC

4WD	Régulateur de vitesse	Puissance : 178 ch à 4 000 tr/mn Couple : 400 Nm de 1 400 à 2 800 tr/mn
Jantes alliage 18"	Système Bluetooth* intégré	Radar de recul
Garantie et assistance 3 ans / 100 000 km	Climatisation automatique	Poids tractable maxi : 2 300 Kg

Moteur licence Mercedes **Référencés AGILOR**

(1) Prix TTC clés en main conseillé au 15/09/2017 de l'Actyon Sports 4WD M/T 2.2i e-Xdi hors option. Reprise conditions argus +2000 € déduit du prix affiché.
Modèle photographié : Actyon Sports 4WD M/T avec option peinture métallisée (500€ TTC) au prix de 28 490 € TTC clés en main conseillé au 15/09/2017. Consommation mixte officielle : 7l et 186g/km CO2.

Photo non contractuelle

CLDA
AUTOMOBILES

Référencé AGILOR

89, route de Sancerre - 18240 Léré

02 48 72 60 20

www.clda.fr



→ La sécurité n'a pas de prix

Chers amis (es) chasseurs et adhérents (es)

Dernièrement, la chasse à courre a été fortement décriée sur les médias suite à un cerf qui est entré dans un village du département de l'Oise. Nos opposants ont profité de cette aubaine pour nous attaquer selon des propos intolérables, scandaleux et insolents. Si nous sommes un peu plus protégés dans notre département, mais si malheureusement un fait similaire venait à se produire, il est pour moi très important que la solidarité entre chasseurs de tous bords soit au rendez-vous afin de montrer notre puissance en prônant l'apaisement sans néanmoins se laisser salir. Soyons donc vigilants !

Depuis l'ouverture, déjà plusieurs accidents de chasse sont à déplorer en France avec presque à chaque fois des fautes inexcusables. La sécurité n'a pas de prix, c'est pourquoi je vous invite à redoubler de prudence en donnant bien les consignes en début de chasse, en n'hésitant pas à exclure un chasseur qui a commis une faute grave reconnue et pour vous aider votre fédération vous propose des formations sur ce thème. N'hésitez donc pas à nous contacter.

En février 2018, notre Directeur M. Jean-Louis Courseau va partir à la retraite ce qui sera un changement notable dans le fonctionnement de votre fédération. Bien sûr, nous nous y sommes préparés et il sera remplacé par un homme de qualité aussi, M. Willy Gerbaud qui était chargé principalement du dossier dégâts de gibier à la fédération. C'est donc une promotion interne que nous avons privilégiée. Nous souhaitons aussi une bonne intégration à M. Bertrand Boulet qui vient d'arriver et qui reprend le dossier des dégâts de gibier. Afin de faire connaissance avec eux, je vous invite dès à présent à venir à notre assemblée générale qui se tiendra le 04 avril 2018 à Bourges.

Nous profiterons aussi de ce rassemblement pour remercier M. Jean-Louis Courseau pour toutes ces années de loyaux services à la cause cynégétique. Je lui souhaite dès à présent une très longue et agréable retraite.

En cette fin d'année, je vous souhaite de passer en famille de bonnes fêtes et recevez toute mon amitié en Saint Hubert.

F.H. DE CHAMPS
PRÉSIDENT DE LA FDC18

SOMMAIRE

04-05 → LES ACTUALITÉS
LOCALES

06-09 → FORMATION
Choisissez votre formation

10 → LES ACTUALITÉS
NATIONALES

11 → LES ACTUALITÉS
RÉGIONALES

12-29 → DOSSIER
l'éducation à la nature

19 → PAROLE AUX ASSOCIATIONS
Club des bécassiers du Cher
J'aime le Cher propre

30 → Heures de lever
et coucher du soleil

LA CHASSE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Édition du Cher - N°02 DÉCEMBRE 2017

Distribution : Gratuite pour tous les adhérents à la F.D.C 18

ÉDITEUR Fédération des Chasseurs du Cher
22 rue Charles-Durand CS 70326 - 18023 Bourges Cedex
Tél. 02 48 50 05 29

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION F-H De Champs

RÉDACTEUR EN CHEF : Philippe Ageny

RÉDACTION : J.L. Courseau, Xavier Gasselín et le Service
Technique de la Fédération

RÉGIE PUBLICITAIRE Sogepress
41, rue des Albizias, BP 30009, 41700 Contres
Tél. 06 52 86 15 80 - sogepress41@orange.fr

MISE EN PAGE ET IMPRESSION L'Imprimerie Médié,
rue des Albizias - BP 30009 - 41700 Contres
Tél. 02 54 52 41 00 - medié@wanadoo.fr

PHOTOS DE COUVERTURE © FDC28

CRÉDITS PHOTOS Dominique Gest, Xavier Gasselín et le
service technique de la FDC18

TIRAGE : 13 500 exemplaires.

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION. Publication Quadrimestrielle.
Toute copie, même partielle, sans autorisation préalable,
reste interdite.
ISSN : 2557-3578

... RETROUVEZ
D'AUTRES ACTUS
SUR NOTRE SITE...

INFO

→ AG 2018.

L'assemblée générale de la Fédération des Chasseurs du Cher se tiendra le **mercredi 4 avril 2018** au palais d'Auron de Bourges. Tous les chasseurs du Cher sont invités à participer à ce moment d'échange avec leur fédération.



→ « J'aime la Loire propre » - édition 2017.

Le rendez-vous est fixé au samedi 3 mars 2017

ENVIRONNEMENT

→ Le point sur le recyclage des douilles dans le Cher

La collecte des douilles de fusil pour recyclage, organisée par la Fédération régionale des Chasseurs du Centre Val-de-Loire, se poursuit. Cette année, dans le Cher, 9 «big-bags» de plus de 1 m³ ont été expédiés pour traitement dans l'entreprise Recytecnic en Meurthe-et-Moselle. Les douilles de fusil sont broyées pour séparer le plastique du métal. Ces matériaux sont ensuite réutilisés dans l'industrie comme matière première. Chasseurs, pensez à ramasser vos douilles et à les collecter. Des sacs pour cet usage sont disponibles au siège de la FDC18.



→ Chargement d'un « big-bag » de douilles.

SANITAIRE

→ Un nouveau cas de maladie d'Aujeszki dans le Cher, les précautions à prendre

La fédération des chasseurs du Cher informe, à travers ce communiqué, des mesures à suivre pour faire face à la présence de la maladie d'Aujeszki dans le département.

Un nouveau cas de maladie d'Aujeszky vient d'être signalé sur un chien Drathaar de 9 ans dans le nord-est du département du Cher. Le chien est malheureusement mort très rapidement après avoir sans doute consommé du sanglier.

La maladie d'Aujeszki est une maladie non transmissible à l'homme.

Le principal réservoir gibier est le sanglier, mais également certains rongeurs. La maladie, sans pour autant faire mourir le sanglier affecté, peut être réactivée suite à un stress ou à certains stades physiologiques de l'animal (mise bas par exemple). L'animal devient alors à nouveau contaminant, et la maladie peut être transmise à ses congénères, aux porcs domestiques et aux chiens. C'est lorsque le suidé est excréteur du virus qu'il devient contaminant, notamment pour les carnivores tels que le chien ou le renard.

L'incubation dure de 3 à 6 jours. Le chien atteint de la maladie présente alors, dans la plupart des cas, un prurit facial majeur (Démangeaisons) accompagné de léchage, mordillage, grattage violent, convulsions avec comportement maniaque et marche en crabe (caractéristique), paralysie

→ Pour protéger les chiens, l'idéal est d'éviter le contact avec la carcasse du sanglier.



avec salivation, détresse respiratoire, dans un contexte grippal. La mort intervient dans les 24 heures ! Il n'existe pas de vaccin pour les chiens ayant une autorisation de mise sur le marché (AMM) en France.

Sans traitement réellement efficace, mieux vaut prendre quelques précautions

Des mesures sanitaires pour éviter la trop forte propagation de la maladie dans la faune sauvage : Éviter les rassemblements d'animaux artificiels et inutiles, ne pas laisser les populations devenir trop pléthoriques, ne pas abandonner les viscères : les renards étant des carnivores, on peut s'attendre à ce qu'ils puissent contracter la maladie et eux-mêmes, par leurs cadavres, entretenir le cycle.

Des mesures de protection des chiens : ne pas donner d'abats de sangliers aux chiens (les poumons notamment sont contaminés, mais l'intégralité de la carcasse peut l'être). Ne pas donner de viande de sanglier crue. Ne pas oublier que le virus n'est pas détruit à la congélation. Donc seule façon de bien faire : la cuisson. Désinfecter dès que possible et systématiquement toute morsure de sanglier sur les chiens.

> Le point sur les intoxications de chiens dans le Cher

Plusieurs chiens ont été victimes d'empoisonnement par des cyanobactéries sur le Cher et sur la Loire cet été. Sans céder à la panique, il est important de mieux connaître ce risque sanitaire et de prendre des mesures simples à mettre en œuvre pour éviter les complications.

Que sont les cyanobactéries ?

Les cyanobactéries sont des êtres vivants microscopiques. Longtemps assimilées à des algues, on les appelait autrefois algues bleues. Ce sont en réalité des organismes présentant les caractéristiques des bactéries (cellule sans noyau) qui sont capables de photosynthèse. Il en existe un très grand nombre d'espèces. Les cyanobactéries sont parmi les êtres vivants les plus anciens sur Terre (3,8 milliards d'années). Leur capacité d'adaptation leur confère un rôle important dans les écosystèmes. Elles participent au fonctionnement du milieu et en particulier à l'autoépuration du cours d'eau. Les cyanobactéries peuvent aussi parfois causer des problèmes sanitaires en produisant des toxines (ou cyanotoxines). En France, plusieurs départements ont été touchés depuis ces dernières années.

Où trouve-t-on les cyanobactéries ?

On les rencontre dans tous les milieux, même les plus extrêmes. Elles peuvent être en suspension dans l'eau (cyanobactéries planctoniques) ou fixées à un support minéral ou végétal immergé (cyanobactéries benthiques). Les espèces qui sont à l'origine des problèmes rencontrés cet été dans le département appartiennent à cette dernière catégorie (cyanobactéries benthiques). En présence de chaleur, de lumière et de courants modérés, elles sont capables de coloniser les fonds de rivières. Les cyanobactéries benthiques se développent préférentiellement à la surface des galets, au sein de biofilms qui contiennent de nombreux microorganismes (microalgues et bactéries).

En se développant, ces biofilms peuvent se détacher et être emportés par la rivière pour s'accumuler sous forme d'amas flottants dans des zones d'eau calme.

Quels problèmes posent les cyanobactéries ?

Naturellement présentes dans les eaux de rivières et de lacs, certaines cyanobactéries peuvent produire des toxines. Lorsque ces cyanobactéries sont présentes en très grand nombre et qu'elles sécrètent des toxines en quantité importante, ces proliférations engendrent un risque sanitaire. Il semble que le décès de chiens soit dû à l'ingestion des amas flottants (cf. photo ci-dessous) contenant de nombreuses cyanobactéries et toxines. Les mécanismes qui favorisent les proliférations de cyanobactéries benthiques et la production de toxines par ces micro-organismes restent encore mal connus et peu prévisibles. Pour le moment, seules des mesures préventives peuvent être préconisées pour réduire les risques d'exposition aux cyanobactéries et toxines.

Quels sont les symptômes d'une intoxication aux cyanotoxines ?

Les cyanotoxines peuvent affecter la peau et les muqueuses en cas de contact, le foie et plus rarement le système nerveux en cas d'absorption. Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements, irritation des yeux et/ou des oreilles, éruption cutanée... il convient de consulter un médecin. Si un chien présente les symptômes suivants après avoir bu l'eau de la rivière ou joué avec des bâtons ou galets : tremblements des pattes arrières, perte d'équilibre, état anxieux, nausées... il faut l'amener chez un vétérinaire (ou se rendre dans la pharmacie la plus proche).



→ Un pack piégeage pour motiver les troupes

Partant du constat qu'un nouveau piégeur, devant s'équiper en pièges, n'a pas forcément le budget conséquent pour en acheter et donc pour commencer une activité, la FDC 18 a trouvé des solutions avec la mise en place du pack piégeage. Afin de motiver les nouveaux piégeurs qui s'engagent à piéger régulièrement sur leurs territoires de chasse situés sur les zones de gestion petit gibier du département du Cher, la FDC18 s'engage à leur prêter du matériel inclus dans un pack piégeage d'une valeur d'environ 260 €. Dans ce pack, il y a 2 cages destinées à la capture de mustélidés, 1 cage à corneille et, soit des collets à arrêteurs, soit des pièges à lacet, pour la capture de renards. Une convention est alors signée entre le piégeur, le président de chasse et la FDC18. Le matériel est prêté pendant 2 ans, et après le respect de la convention, le piégeur en devient propriétaire. Depuis 2015, il y a eu 14 piégeurs qui ont demandé à bénéficier du pack piégeage, situés essentiellement en Champagne Berrichonne.



→ Les 7 piégeurs ayant bénéficié du pack piégeage lors des formations de l'été 2017.

Bulletin d'inscription en page 9

Choisissez votre formation,

remplissez et retournez-nous le bulletin rempli à :

FÉDÉRATION DES CHASSEURS, 22, RUE CHARLES DURAND - 18023 BOURGES CEDEX

Formation de piégeage

Cette formation permet à toute personne ayant 15 ans, qu'elle soit chasseur ou non, d'obtenir un numéro d'agrément de piégeage lui permettant par exemple:

- de piéger les animaux classés nuisibles chez lui,
- de réguler les prédateurs sur son territoire de chasse,
- de piéger les ragondins, rats musqués,

DATES

- jeudi 26 et vendredi 27 avril 2018
 - jeudi 3 et vendredi 4 mai 2018
 - lundi 18 et mardi 19 juin 2018
 - jeudi 23 et vendredi 24 août 2018
- au Centre de formation des Places à MOROGUES de 9h à 17h30
- lundi 17 et mardi 18 septembre à Ardenais

PROGRAMME (2 JOURNÉES CONSÉCUTIVES)

1 journée

- Connaissances des espèces sauvages
- Réglementation du piégeage des animaux clas-



sés nuisibles

2 journée

- Manipulation et pose des différents pièges en situation réelle
- Visite d'un sentier de piégeage

Une formation de piégeage décentralisée est proposée à Ardenais lundi 17 et mardi 18 septembre 2018. Vous pouvez vous y inscrire dans le bulletin d'inscription ci après

Destruction à tir des corvidés

Chaque année, vous êtes nombreux à subir des dégâts de corbeaux freux ou de corneilles noires sur vos semis de cultures mais également sur les couvées de canards, faisans, perdrix...La régulation des corvidés par le piégeage devient de plus en plus compliquée : obligation de visiter la cage chaque matin, de nourrir les appelants régulièrement : la destruction à tir est désormais une alternative efficace.

DATE

Mardi 13 mars 2018 à 14 h.

Au Centre de formation des Places à Morogues

PROGRAMME

Lors de cette formation, les thèmes suivants seront étudiés :

- connaissance des espèces de corvidés : corbeau freux et corneille noire



- modalités des conditions de destruction à tir des corvidés
- les appeaux, les appelants, les formes en plastique
- les différentes techniques de tir.

Possibilité de faire la formation «corvidés» chez vous à une date choisie selon votre convenance si vous vous engagez à réunir 20 personnes chez vous.

Formation chasse à l'arc

Obligatoire pour chasser à l'arc

Cette formation gratuite est destinée aux chasseurs désirant pratiquer ou découvrir la chasse à l'arc. En une journée, vous découvrirez les aspects réglementaires et pratiques pour chasser légalement à l'arc sur tout le territoire national.

DATE

La première journée de la saison se déroulera le samedi 14 avril 2018 à Morogues.

PROGRAMME (1 JOURNÉE)

- Matinée consacrée à la théorie (matériels, législation, sécurité...)
- Un après-midi pratique destiné à la découverte de l'arc et du tir de chasse.



Formation du Garde chasse particulier assermenté

Cette formation se déroule sur 3 journées consécutives. Elle comprend 2 modules :

Module 1 : Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier

Module 2 : Police de la chasse

Elle est gratuite pour tout chasseur ayant validé son permis dans le Cher pour la saison en cours

(50 € pour ceux n'ayant validé dans le Cher)

DATES

Les 19, 20 et 21 mars 2018 de 8h30 à 17h

Au centre de formation des Places, à Morogues



A NOTER : La fonction de garde est liée à une assermentation par le tribunal mais, au préalable, il est nécessaire d'obtenir un ou plusieurs modules suivant le domaine. A noter qu'un maire ou maire adjoint, le propriétaire ou le responsable du territoire concerné, ou un officier de police judiciaire ne peuvent pas être garde. Un garde peut être assermenté pour un ou plusieurs territoires.

Formation du Garde Forestier

Cette formation est réalisée par le Centre Régional de la Propriété Forestière du Centre (CRPF). Elle a pour but de former les gardes particuliers au module 4, module de la police forestière, et peut être complémentaire à la formation du garde chasse.

Cette formation se réalisera dans le Cher à condition qu'un minimum de 15 participants s'y inscrivent.

Le coût de la formation est de 60€ (chèque à l'ordre du CRPF) par stagiaire.

DATES

Les 23 et 24 avril 2018 (sur 1 journée et 1/2)

Au centre de formation des Places, à Morogues

PROGRAMME

- Notions d'écologie appliquée à la gestion de la forêt
- La réglementation forestière
- Les connaissances techniques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde forestier particulier
- Les connaissances halieutiques et cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde des bois particulier

Grand gibier Hygiène et venaison

La réglementation sur l'hygiène du gibier est applicable depuis 2009.

L'« EXAMEN INITIAL DE LA VENAISON » est désormais obligatoire pour les chasseurs :

- qui commercialisent leur gibier sur le marché local
- qui commercialisent leur gibier à des négociants ou ateliers de traitement
- qui cèdent le gibier pour un repas de chasse ou un repas associatif (club sportif ou autre)

Cet « examen initial » du gibier devra être assuré par une personne du groupe de chasse qui aura été formée par la FDCC. Il suffira donc d'un responsable formé par équipe de chasseurs.

Le partage convivial du gibier entre chasseurs, leurs familles et leurs proches reste hors du champ d'application de cette réglementation.

DATE

Vendredi 27 avril 2018 de 13h30 à 18h00,
Au Siège de la FDC18, 22 rue Charles DURAND à BOURGES

PROGRAMME

- L'examen initial de la venaison
- Le risque trichine et le contrôle de la viande de sanglier
- La réalisation d'une éviscération « dans les règles de l'art » (à partir d'un montage diapositives)
- Les recommandations en matière de bonnes pratiques d'hygiène « après le coup de feu »
- La mise en œuvre de la traçabilité



Tir du renard en été

Cette formation d'une demi-journée est ouverte à tous les chasseurs désireux de pratiquer régulièrement une chasse passionnante leur permettant d'assurer la régulation des renards sur leurs territoires de chasse.

DATES

Vendredi 20 avril 2018 de 15h à 19h
Samedi 21 avril mai 2018 de 9h à 12h30

PROGRAMME

Aspects réglementaires du tir d'été (chasse anticipée du sanglier, tir du chevreuil en été)

Règles de sécurité, précautions sanitaires

Affût/approche : conseils pratiques pour une bonne efficacité

Choix d'un équipement approprié (armes, munitions, optique, vêtements)



Bulletin d'inscription

A RETOURNER À :

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DU CHER - 22, RUE CHARLES DURAND 18023 BOURGES CEDEX

NOM Prénom :

Adresse complète

Tél fixe Tél portable

Mail :

Date et lieu de naissance :

Souhaite participer à la formation (cocher la ou les cases concernées):**FORMATION CHASSE À L'ARC (inscription avant le 5 avril 2018)** SAMEDI 14 AVRIL 2018 à MOROGUES de 9h à 17h.**OBTENIR L' AGRÉMENT DE PIÉGEUR sur 2 jours, de 9h à 17h30****Attention, maximum de 20 participants** Je souhaite participer à la formation de piégeage à Morogues jeudi 26 et vendredi 27 avril 2018 Je souhaite participer à la formation de piégeage à Morogues jeudi 3 et vendredi 4 mai 2018 Je souhaite participer à la formation de piégeage à Morogues lundi 18 et mardi 19 juin 2018 Je souhaite participer à la formation de piégeage à Morogues jeudi 23 et vendredi 24 août 2018 Je souhaite participer à la formation de piégeage à Ardenais lundi 17 et mardi 18 septembre 2018
(Priorité aux personnes du secteur)**DESTRUCTION À TIR DES CORVIDÉS sur une demi-journée de 14h à 17h** Mardi 13 mars 2018 à 14h au centre de formation de Morogues J'ai réuni 20 personnes pour une formation à domicile**TIR DU RENARD EN ÉTÉ (inscription avant le 10 avril 2018)** Vendredi 20 avril 2018 de 15h à 19h Samedi 21 avril 2018 de 9h à 12h30**GRAND GIBIER : HYGIÈNE ET VENAISON (inscription avant le 15 avril 2018)** Vendredi 27 avril 2018 de 13h30 à 18h**FORMATION DE GARDE ASSERMENTÉ** Garde chasse particulier du lundi 19 au mercredi 21 mars 2018 (3 jours de 8h 30 à 17h 30) Garde forestier 23 et 24 avril 2018 (si minimum 15 inscrits)



... L'ACTU EN CONTINU
SUR NOTRE SITE...

ÉCONOMIE

→ La chasse bénéficie à la nature à hauteur de 2,9 milliards d'euros !

C'est l'estimation, faite par l'étude BIPE 2 (cabinet d'ingénierie économique et de conseil en stratégie), de la valeur économique conférée à la nature par la chasse.

Après un premier volet consacré au poids socio-économique de la chasse en France et en région, l'étude BIPE 2 s'est penchée sur l'évaluation économique des services apportés par la chasse et les chasseurs.

Ainsi, selon cette étude, ce sont donc 2,9 milliards d'euros qui sont consacrés annuellement à la nature par le biais de la chasse et des chasseurs soit l'équivalent de 56 € par hectare en moyenne.

Toujours selon cette étude, sans la chasse et les chas-

seurs, les Français devraient déboursier annuellement 460 millions d'euros au titre de la biodiversité.

L'objectif de BIPE 2 est d'évaluer les relations réciproques entre la nature et les chasseurs - et plus largement entre la nature, les chasseurs, les autres usagers des écosystèmes chassés (promeneurs, exploitants forestiers, agriculteurs, automobilistes...) et la société dans son ensemble.

Pour cela, l'étude a référencé tous les services apportés par la chasse à la nature et à la société. Ces services, dits écosystémiques, valorisent les milieux et traduisent les actions de conservation et de gestion menées par les chasseurs

en valeur économique.

L'étude quantifie également les bénéfices et les apports de la chasse pour les chasseurs (acquisition de compétences, santé, cohésion sociale et partage) mais également pour la société (aménagement et gestion des milieux, régulation des espèces, transmission des savoirs par l'éducation à la nature).

Les chiffres dévoilés par ce deuxième volet de l'étude BIPE en surprendront plus d'un et démontrent, une fois de plus, l'importance du maintien d'une chasse populaire, durable et garante d'une bonne gestion des milieux et de la biodiversité.

UN MONDE SANS CHASSE À QUEL PRIX ?

-2,9 MILLIARDS D'EUROS
Les chasseurs confèrent à la nature une valeur économique de 2,9 milliards d'euros, soit 56 €/ha en moyenne.

• ABANDON DE LA VEILLE SANITAIRE • AUGMENTATION DES ZOONOSES • EXPLOSION DES DÉGÂTS AGRICOLES ET FORESTIERS • AUGMENTATION DES COLLISIONS ROUTIÈRES • FERMETURE DES MILIEUX • DÉVELOPPEMENT DES ÉPIDÉMIES • DISPARITION DES ZONES HUMIDES • DÉSTABILISATION DU TISSU SOCIOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE RURAL...

460 MILLIONS D'EUROS /AN
SERAIENT À PAYER PAR LES FRANÇAIS AU TITRE DE LA BIODIVERSITÉ.

-2,4 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT
POUR L'ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX.

Apports de la chasse à la nature et à la société — Étude BIPE 2 Apports de la chasse à la nature et à la société — Étude BIPE 2



... L'ACTU EN CONTINU
SUR NOTRE SITE...

→ À vos agendas !

Comme chaque année, les Assemblées Générales sont les rendez-vous incontournables des chasseurs des départements, en particulier pour connaître les activités menées par leur Fédération départementale et son bilan financier, mais aussi pour adopter toutes les dispositions relatives à la pratique de la chasse pour la saison à venir.

En 2018, les dates des Assemblées générales en région Centre-Val de Loire sont les suivantes :

Cher : Mercredi 4 avril
Eure-et-Loir : Vendredi 6 avril
Indre : Mercredi 18 avril
Indre-et-Loire : Samedi 7 avril
Loir-et-Cher : Vendredi 20 avril
Loiret : Samedi 28 avril

➔ **Pour en savoir plus : consultez les sites internet des fédérations au premier semestre 2018 : www.chasseursducentre.fr**

GESTION DES CERVIDÉS

→ Les expositions de trophées 2018

En fin de saison de chasse, plusieurs fédérations proposent des expositions de trophées de cerfs élaphe de la saison et de chevreuils en tir de sélection d'été. Parfois associées aux fêtes départementales de la nature et de la chasse, ces manifestations rassemblent les passionnés de grand gibier, mais aussi le grand public qui peut y approfondir ses connaissances sur la biologie des cervidés et leurs modes de gestion.

En 2018, ces expositions se tiendront :
En Eure-et-Loir, fin août (date à préciser),

lors de la fête de Maillebois.

Dans l'Indre, les 7 et 8 avril au hall des expositions de Châteauroux, lors du Salon de la chasse.

En Indre-et-Loire, le dimanche 15 avril (lieu à préciser).

Dans le Loir-et-Cher, du 23 au 25 mars à la salle des fêtes de Cour-Cheverny.

Dans le Loiret, pas d'exposition mais des présentations au printemps sur différents sites où seront invités les détenteurs concernés..



© D. Gest

CHASSE À LA CARTOUCHE USAGÉE

→ Encore un succès !



© FDC41

L'opération de collecte et de recyclage des douilles de cartouches usagées a encore été fructueuse cette année. Les chasseurs, munis de sacs tissés fournis par les fédérations départementales, ont rapporté leurs cartouches aux sièges des fédérations, qui se sont chargées de tout rassembler dans des big-bags.

Par l'intermédiaire de la société de transport locale Le Seyec, ceux-ci ont rejoint l'entreprise Recytecnic, en Lorraine, où les cartouches sont broyées afin de récupérer les plastiques et métaux qui les composent. Pour la saison 2016-2017, près de 60 m³ ont ainsi été collectés, soit environ 13,5 tonnes de cartouches qui, grâce à vous, chasseurs du Centre-Val de Loire, vont pouvoir être recyclées.

→ L'enseignement au cœur de la journée agrifaune

Une cinquantaine de personnes a assisté à la Journée Régionale Agrifaune Centre-Val de Loire le 4 octobre dernier, au Centre de formation de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, à Dry (45). À travers la thématique annuelle, « Agroécologie, Biodiversité et Pédagogie », les partenaires Agrifaune ont souhaité réunir les acteurs de l'enseignement agricole et ceux du développement en vue d'échanger sur les expériences de chacun et de co-construire des actions locales multi partenariales.



L'éducation à la nature



Un travail de terrain qui fait son chemin

Sans aucun prosélytisme en faveur de la chasse, Guy Guédon explique le succès du programme d'éducation à la nature en France auprès des scolaires et, plus largement, du grand public.

→ *Guy GUÉDON
Président de la
Fédération des
chasseurs des Deux-
Sèvres, et Président
de la commission
nationale d'éducation à
la nature au sein de la
Fédération Nationale
des Chasseurs (FNC).*



La Chasse en Région Centre-Val de Loire (CRCVL) : Quelle est la légitimité des chasseurs à proposer des actions d'éducation à la nature ?

Guy Guédon : L'éducation à la nature proposée par les fédérations est légitime par rapport à notre connaissance et notre expérience de la nature. J'irai plus loin en disant que les chasseurs sont les seuls à proposer un travail concret, de terrain sur la gestion des espèces et des espaces. Ils sont également les seuls à réaliser des aménagements. Aujourd'hui, le monde de la chasse doit communiquer sur ses actions, en termes d'aménagements du territoire, du biotope dans le cadre de la gestion de la biodiversité. Je pense que les chasseurs ont toujours été légitimes dans ce domaine. Ce sont les premiers écologistes de France à proprement parler mais jusqu'à présent, nous vivions plutôt cachés.

LES PREMIERS ÉCOLOGISTES DE FRANCE

L'éducation à la nature, au niveau national, a démarré au début des années 2000. Il y a eu une formalisation à partir de 2008 sous l'appellation d'éducation à l'environnement et au développement durable. À partir de 2010, nous avons décidé d'utiliser le vocable « éducation à la nature » parce que cela nous permettait d'être plus significatifs et d'être plus clairs auprès de la population.

CRCVL : Quelles sont les difficultés que rencontrent les fédérations de chasseurs dans ce domaine ?

Guy Guédon : J'oserais vous répondre que la principale difficulté vient des fédérations elles-mêmes. Aujourd'hui, les fédérations qui se sont fixées comme objectif l'éducation à la nature ne connaissent pas de problèmes majeurs. Le principal handicap, c'est plutôt les moyens dont elles disposent pour répondre à la demande !

En effet, quand on parle d'éducation à la nature, vient de suite à l'esprit l'enseignement aux enfants alors que toutes les fédérations de France assurent un bon nombre de formations auprès de leurs chasseurs, mais aussi auprès du grand public, sous des formes diverses : randonnée, découverte, nettoyage de la nature... Je dirais qu'aujourd'hui l'éducation à la nature par le monde de la chasse concerne la totalité des citoyens de notre pays. C'est une chance pour faire découvrir le travail des chasseurs en faveur de la biodiversité.

D'expérience, je peux donc vous affirmer que les difficultés ne viennent pas des écoles. Au niveau des scolaires, l'accueil est très favorable malgré parfois quelques réticences mais... presque heureusement, j'aurai envie de dire, car nous n'aurions pas les moyens de répondre à toutes les demandes. Le monde de l'Éducation nationale n'est absolument pas un frein et les demandes sont supérieures aux moyens des fédérations.



Ékolien, un site internet pour la protection de la nature

Connaître la Perdrix, savoir observer un chevreuil et prendre conscience de l'importance des haies et des mares, tels sont quelques-uns des objectifs du site Internet Ékolien. D'accès libre et gratuit, Ékolien permet en quelques clics d'accéder à un contenu riche et de très grande qualité. Illustré par des documentaires du réalisateur Laurent Charbonnier et des photographies de Dominique Gest, Ékolien s'appuie sur les connaissances les plus récentes sur les espèces animales et la diversité de nos espaces naturels et illustre les grands enjeux de leur préservation.

L'IMPORTANCE DE L'ACTION DES CHASSEURS SUR L'ENVIRONNEMENT

Les informations et documents présentés sont adaptés à tous les publics mais surtout aux plus jeunes en correspondance avec les programmes scolaires. D'ores et déjà ce sont plus de 80 000 enfants, leurs enseignants et leurs familles qui en sont des utilisateurs privilégiés. Ékolien permet de montrer et de démontrer à tous les publics, aux familles, aux jeunes, l'importance de notre rôle et de nos actions dans le domaine de l'environnement.

Les fédérations comptent sur chaque chasseur pour promouvoir Ékolien : des enseignants, responsables municipaux, agriculteurs, forestiers, randonneurs, amis et collègues...

Pour devenir leader en matière d'éducation à la nature, cliquez et faites cliquer sur : www.ekolien.fr

CRCVL : Y-a-t-il une volonté de professionnaliser cette éducation à la nature pour répondre à toutes ces attentes ?

Guy Guédon : Dans la mesure où nous intervenons auprès de différents publics, en particulier auprès des scolaires qui dépendent des programmes de l'Éducation nationale, je dirais que nous n'avons pas le choix ! Si nous souhaitons développer nos actions et être reconnus, les animateurs nature doivent réaliser des interventions très professionnelles. Une charte éditée par la FNC a été validée à ce propos par l'inspectrice générale de l'Éducation nationale, charte que les différents intervenants doivent respecter. Et là, le moindre faux pas, dans ce domaine, nous exclurait de ces interventions.

DES INTERVENTIONS TRÈS PROFESSIONNELLES

Intervenir auprès d'un public nécessite des compétences pédagogiques et un contenu adapté. C'est dans ce sens que nous avons mis en place le site Ékolien avec 150 fiches et 15 vidéos pédagogiques qui respectent une méthode d'intervention, de manière à être reconnus comme de véritables professionnels de l'éducation à la nature (voir encadré). C'est une volonté nationale pour éviter des initiatives locales qui pourraient ne pas correspondre à la qualité recherchée de nos interventions. Nous nous sommes engagés à ne pas faire de prosélytisme en faveur de la chasse. C'est une règle fondamentale que nous respectons.

Propos recueillis par **Xavier GASSELIN**
Rédacteur pour la CRCVL



Des chasseurs grandeur nature

Connaître la biodiversité pour mieux la protéger, voici le rôle des chasseurs, qui à travers leurs actions d'éducation à la nature, deviennent des acteurs reconnus de la protection de l'environnement.

CHANGER LES COMPORTEMENTS

La Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire (FRCCVL) coordonne, quant à elle, ces actions en faveur de la faune sauvage et de ses habitats et a élaboré, pour la période 2016-2021, un contrat d'objectifs intitulé « Le Livre Blanc de la Chasse en région Centre-Val de Loire » articulé autour de 5 grands enjeux dont l'éducation et la sensibilisation à la nature. Il est, en effet, primordial de connaître la biodiversité ordinaire et patrimoniale pour comprendre, respecter et préserver notre environnement proche (faune, flore, eau, sols, etc.). L'éducation à la nature permet de sensibiliser le plus grand nombre, qu'il soit jeune ou adulte. Cela passe par une responsabilité environnementale et doit s'inscrire au quotidien dans la connaissance du patrimoine naturel de proximité. Il s'avère important d'impliquer tout citoyen dans son

environnement et de le rendre acteur de la préservation de la nature. C'est par cette sensibilisation que les comportements peuvent changer par rapport à l'environnement et à la nature.

PARTAGE, ÉCOUTE ET RESPECT DE TOUS

C'est dans cet état d'esprit que les fédérations de notre région ont établi un projet éducatif régional en 2010. Celui-ci précise l'ensemble de leurs valeurs (transmission, partage, écoute, respect et dialogue entre citoyens), les publics-cibles les thématiques pour initier des comportements responsables et des savoirs-être vis-à-vis de la nature. Les Fédérations ont parallèlement développé des compétences en interne avec des personnels qualifiés et formés pour proposer des animations dans les classes, les centres de loisirs et lors de certains salons ou de sorties nature. Les atouts majeurs des fédérations sont les territoires sur lesquelles elles agissent pour préserver les milieux naturels et la faune associée. Des parcours pédagogiques ont été mis en place, et il reste encore à développer des installations et des outils (jeux éducatifs interactifs et ludiques, dioramas sur les habitats et la faune de notre région, tables de lectures, bornes questions-réponses, etc.).



→ En 2010, les six fédérations départementales du Centre-Val de Loire ont signé un projet éducatif commun.

© FDC28

SE DONNER LES MOYENS DE SENSIBILISER

De nombreux outils régionaux ont été développés par la FRCCVL afin de familiariser le grand public. C'est ainsi que des panneaux sur les espèces ont été créés (Cerf élaphe, Chevreuil, Sanglier, Lièvre d'Europe, Faisan commun) ou encore l'*Atlas de 21 petits mammifères* (publié en 2012). Pour sa part, la Fédération Nationale des Chasseurs a créé le site Ékolien. Autant de moyens mis en place pour développer l'éducation à nature, appréhender au mieux notre patrimoine naturel de proximité et inscrire la chasse sur le long terme.

Par Aude Bouron Et **Xavier Gasselín**
Directrice de la FRCCVL Rédacteur pour la CRCVL



→ Des outils de sensibilisation à l'échelle de la région ont permis de créer des panneaux par espèces et un atlas de 21 petits mammifères.

→ Découvrir la faune de nos campagnes

La Fédération Régionale des Chasseurs du Centre – Val de Loire, dans son rôle de coordination d'actions d'éducation à la nature, réalise des outils pédagogiques pour les fédérations départementales. Destinés principalement aux enfants, mais aussi au grand public, ces outils ambitionnent à une meilleure connaissance de notre biodiversité régionale

Lions, éléphants, girafes sont des animaux souvent mieux connus par le grand public et les enfants que les espèces animales de nos campagnes.

Pourquoi le Cerf élaphe brame, que fait le lièvre quand il se gîte, pour quelles raisons le marcassin se souille dans un trou de boue, cela reste très mystérieux pour les néophytes ! En revanche, pour nous, fédérations des chasseurs, ce sont des sujets que nous connaissons. C'est pourquoi la FRCCVL a développé une collection complète de panneaux sur la faune présente en région Centre-Val de Loire afin de partager ses connaissances avec le grand public et ainsi les sensibiliser à l'importance de préserver la biodiversité de proximité.

MIEUX CONNAÎTRE LA FAUNE QUI NOUS ENTOURE !

Le Cerf élaphe, le Sanglier, le Chevreuil, le Faisan commun et le Lièvre d'Europe possèdent déjà leur collection. Ces panneaux décrivent le mode de vie de ces espèces, leur comportement en période de reproduction, leur alimentation, etc. ; plusieurs photographies et dessins judicieusement choisis les illustrent. Pour pouvoir sensibiliser un plus large public (chasseurs compris), les modalités de gestion de ces espèces chassables sont présentées sur chaque panneau. De nouvelles collections sont programmées et la Perdrix grise, la Perdrix rouge et le Renard roux vont bientôt compléter la collection.

DES PANNEAUX PARTAGÉS

Ces panneaux sont à disposition de l'ensemble des fédérations de la région pour les salons et les fêtes de la nature ; ils sont également prêtés aux syndicats d'initiatives ou aux offices de tourisme lors d'expositions thématiques. Les animateurs nature des fédérations les utilisent régulièrement pour leurs interventions auprès des scolaires.

Pour compléter ces panneaux et amplifier la transmission des savoirs, une présentation de toutes les espèces chassables de la région est disponible sur le site internet de la Fédération régionale :

chasseursducentre.fr/connaissance-de-la-faune

Par Aude BOURON
Directrice de la FRCCVL







AU NENUPHAR

PÊCHE - CHASSE - NATURE

Le n°1 du Centre !

Les marques - La qualité

Des prix et des conseils

Reprise et vente
d'armes d'occasion

2 magasins

Rue des Ceps
18390 St Germain-du-Puy
02 48 24 56 14

Rue Einstein, Esp. St Jacques
03100 Montluçon
04 70 03 34 82

AMÉNAGER VOS TERRITOIRES DE CHASSE
EN GÉRANT DURABLEMENT VOS FORÊTS



Coopérative Forestière UNISYLVA
Victor STEENWINCKEL
16 avenue Henri Laudier - 18 000 Bourges
Tél : 02 48 70 99 97



Le Bois Chesneau
45460 BOUZY LA FORET
Tél. 02 38 58 30 56
exeau@exeau.com
www.exeau-centre.com

L'aménagement de votre propriété

- Création et curage d'étangs
- Terrassement - voirie - réseaux
- Assainissements individuels
- Clôtures
- Irrigation
- Forages - Géothermie



Agence du cher : 02 38 58 90 00 / Agence du Loiret 02 38 58 30 56

**Vous désirez
devenir annonceur
dans notre revue ?**

Sur 1, 2, 3 ou 4 départements



→ CONTACTEZ

MÉDI6
L'IMPRIMERIE DE PÈRE EN FILS

02 54 52 41 00

ou Carine Devillechabrolle
au 06 52 86 15 80

Club National des Bécassiers du Cher

La Bécasse de bois, oiseau migrateur, mais pas que...



La Bécasse des bois est une espèce migratrice, mais on constate régulièrement la présence du bel oiseau à des périodes estivales dans nos régions ! Alors, pour en avoir le cœur net, en juin 2017, la Fédération des chasseurs du Cher, en collaboration avec l'Office National des Forêts, a organisé un comptage à la croûle sur les massifs forestiers de Vierzon et de Vouzeron. 5 400 ha ont été couverts par 54 points d'écoute tenus par des bénévoles passionnés et... insensibles aux piqûres de moustiques.



→ Le biotope, avec un sous étage dense, est le point commun des localisations des bécasses en forêt de Vierzon.

192 CONTACTS

Surprise ! 192 contacts de bécasses ont été relevés, oui 192 ! Quand on sait que seuls les mâles sont visibles à cette période des amours, on peut estimer que c'est au minimum un « couple » au 100 ha qui niche dans nos forêts : l'information est loin d'être négligeable. En effet, même si une bécasse équipée d'un GPS dans les Landes a été suivie jusqu'au frontières de la Chine (ce qui fait tout de même rêver) on voit bien que certaines choisissent nos régions pour nidifier. Les raisons ? Evacuons les facteurs climatiques que tout le monde connaît pour s'intéresser au biotope favorable aux bécasseaux pour leur protection et leur alimentation. Premier constat, la bécasse à une capacité d'adaptation importante puisqu'on la retrouve chez nous dans les futaies de conifères, les futaies mixtes, et les futaies et taillis de feuillus. Le tronc commun reste le sous-étage qui doit être principalement dense en fougère, ronce et bruyère.

ANALOGIE AVEC LE BIOTOPE RUSSE

Par opposition, comparons nos biotopes favorables à ceux traditionnellement présents en Russie européenne. On y trouve principalement des forêts de

bouleaux et de trembles avec un sous-étage herbacé dense en milieux humides, des forêts de pins avec des sous-étages de noisetiers. On le voit, ces milieux composés de feuillus et de persistants sont propices à la présence de lombrics si prisés de l'oiseau : il y a une certaine analogie avec nos biotopes.

En première approche, on constate ainsi que la bécasse choisit souvent un milieu semi-ouvert, riche en feuillus pour l'alimentation (décomposition des feuilles au sol qui préserve l'humidité pour les lombrics) et en persistant pour sa protection face aux prédateurs et aux conditions climatiques hivernales.

PROCHAINE ÉTAPE ?

La prochaine étape serait de pouvoir instrumenter une bécasse sédentaire (suivi GPS par exemple) pour encore mieux connaître ses habitudes au rythme des saisons. Cet oiseau passionnant reste encore bien mystérieux, même pour les plus avertis et nous avons encore beaucoup à en apprendre, la suite, nous l'espérons, au prochain numéro.

G. AUGUSTIN

Vice Président C.N.B. 18

→ Compte rendu de l'opération « J'aime le Cher propre » du samedi 9 septembre 2017



ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE DES
CHASSEURS D'OISEAUX
MIGRATEURS DU CHER

Comme les années précédentes, l'opération «J'aime le Cher propre», initiée à l'origine par les chasseurs de gibier d'eau (Association Départementale des Chasseurs d'Oiseaux Migrateurs du Cher et Association des Chasseurs du Domaine Public Fluvial sur la rivière Cher) a connu à nouveau un franc succès. Les 6 lots de chasse au gibier d'eau sur le D.P.F. Cher ont été nettoyés au maximum sous l'égide des responsables de lots avec l'aide des municipalités riveraines et du SICALA 18 (Syndicat InterCommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents du Cher) qui se sont fortement engagés en fournissant les bennes et camions indispensables.

Certaines municipalités, comme Saint-Florent-sur-Cher, ont même intégré les écoliers à ce projet qui sensibilise adultes et enfants aux enjeux liés à l'environnement. Enfin, la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage, financée par tous les chasseurs et coordinatrice des opérations «Fleuves et rivières propres» en France, a fourni un matériel considérable (affiches, banderoles, gants,

diplômes...), ce qui a permis la réussite de cette journée. Au total, 90 adultes et enfants ont participé à cette collecte et 28 à 30 m³ de déchets ont été récupérés.

Les organisateurs donnent rendez-vous à tous les participants (et aux éventuels nouveaux) l'année prochaine, le samedi 8 septembre 2018, en espérant faire encore mieux.

Le Président de l'ADCOM-18, Daniel MESSELOT

Le Président de l'Association de chasse DPF du Cher, Michel DOS REIS



→ Au total, 90 adultes et enfants ont participé à cette collecte et 28 à 30 m³ de déchets ont été récupérés.



→ AUPRÈS DES SCOLAIRES II

Les jeunes Euréliens sur le sentier de la biodiversité

EURE-&-LOIR



Le parcours pédagogique de la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir passionne chaque enfant qui le découvre en compagnie de Julie David, l'animatrice pédagogique, ou d'autres techniciens de la fédération. Ce parcours invite à la découverte de la biodiversité et des habitants des milieux naturels au détour d'un chemin boisé, humide puis bocager, émaillé de rencontres insolites.

« Vous entendez
cet oiseau ? »

La petite troupe s'arrête net dans le silence du petit matin d'été entrecoupé seulement de piailllements d'oiseaux. « Vous entendez cet oiseau ? Qui sait ce que c'est ? » 11 petites têtes se lèvent en silence, comme pour accompagner l'écoute au-delà de la cime des arbres. Et un doigt se dresse : « C'est une... Tourtel ! » Rires amusés des adultes, dont Fabrice Button, technicien à la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir, qui fait « visiter » la forêt à ces écoliers de Lèves. Nous sommes ici sur le parcours pédagogique qu'a concocté la fédération à l'attention des élèves

de tout le département, autour des bois, des plaines et de la mare de son Domaine de Chenonville. Et pendant qu'ils cherchent des indices de présence des habitants des lieux – pelotes de rejection, plumes, terriers, trous dans les arbres et autres nids –, 11 autres enfants écoutent et participent en salle à la description des animaux naturalisés par Dominique Lecornu. « Est-ce que vous savez pourquoi cet oiseau a un fin et long bec comme ça ? », interroge le technicien en tenant une bécasse des bois naturalisée dans sa main. Et chacun de tenter de découvrir l'énigme ô combien passionnante du bec de la bécasse...

DES INTERVENTIONS BIEN RÔDÉES

Car qu'ils soient en salle ou en pleine nature, les enfants sont enchantés. Pas l'ombre d'un symptôme d'ennui sur les petits visages : chacun participe, écoute, propose son anecdote ou son avis sur telle ou telle espèce présentée. Et tout cet engouement, ils le doivent à Julie. Julie David, c'est l'animatrice officielle de ces interventions pédagogiques, l'instigatrice du parcours, la pièce maîtresse de la mission d'« éducation à la nature » qu'assure la Fédération des chasseurs. C'est aussi elle qui porte le projet de création d'une salle d'exposition permanente au cœur du Domaine de Chenonville pour l'accueil des classes. Ce véritable musée de la nature, attendant au parcours pédagogique, permettra ainsi d'y présenter en permanence l'ensemble de la collection d'animaux naturalisés d'Eure-et-Loir par milieux sans tout avoir à désinstaller après chaque animation.

→ *Les panneaux en relief du Domaine permettent d'expliquer à quoi ressemblent les indices de présence des espèces.*



CHAQUE ANNÉE, UN SUCCÈS

Déjà 614 enfants de 18 classes différentes ont découvert le parcours pédagogique depuis sa création. Les interventions ont beaucoup de succès et le bouche-à-oreille fonctionne tellement bien qu'il faut réserver en avance.

Le planning de l'année scolaire 2017-2018 est déjà bien rempli. Cette année une douzaine de classes de six établissements différents auront la chance de découvrir ce parcours.

Gaëlle CHALUDE

Rédactrice pour la CRCVL

→ Comment ça marche ?



Sur demande des enseignants, Julie David, technicienne faune sauvage à la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir, organise toute l'année des ateliers pédagogiques « découverte » et/ou « récréatifs ». Les thématiques abordées sont élaborées en collaboration avec les enseignants afin d'adapter les sujets traités à l'âge des enfants ainsi qu'au projet pédagogique de l'école ou de la classe. Toute intervention de la fédération auprès du public scolaire (ou périscolaire) est gratuite, qu'elle ait lieu en classe ou au Domaine de Chenonville. Lors des ateliers « découverte », les enfants peuvent bénéficier d'une initiation : à la classification des espèces, aux différents régimes alimentaires de la faune sauvage et à ses stratégies de reproduction, aux questions liées aux abeilles et à l'adaptation des espèces à leur milieu ou encore à l'identification des rythmes cycliques. Mais ils peuvent également être actifs lors des ateliers récréatifs « Devine mon empreinte », « Dessine-moi un milieu » ou encore en participant au « Jeu de l'oie » sur le parcours pédagogique.

■ POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Contactez Julie David par téléphone au 06 60 38 46 84 ou au 02 34 24 04 00 ou par e-mail : julie.david@fdc28.fr

Journées scolaires : La nature, ça s'apprend !

LOIRET



En matière d'éducation à la nature, la Fédération des chasseurs du Loiret a fait du public scolaire une priorité. Ses journées de classe en Sologne conquièrent les élèves autant que les enseignants.

Pour découvrir la Sologne, nul besoin de faire L'école buissonnière avec Nicolas Vanier. La Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret organise des journées de découverte de la nature destinées aux élèves de primaires et aux collégiens.

Toutes se déroulent sur le Domaine de La Motte, à Ménestreau-en-Villette, où se côtoient forêt et étangs. Ces deux écosystèmes, caractéristiques de la Sologne, sont systématiquement abordés lors des animations scolaires, grâce à un partenariat entre les fédérations départementales de chasseurs et de pêche.

Chacune des deux structures missionne un animateur : Sylvain Devillard, technicien de la Fédération des chasseurs du Loiret, apprend aux élèves à connaître la forêt, tandis que Michaël Renard, de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Loiret,

leur fait découvrir les étangs. « *Le Domaine de La Motte est parfait pour cette double approche* », note Michaël Renard. « *Nous n'avons pas de site équivalent, donc nous sommes heureux de participer à cette action pédagogique aux côtés de la Fédération des chasseurs, avec laquelle nous travaillons depuis longtemps.* »

UNE SORTIE INTÉGRÉE AU PROGRAMME SCOLAIRE

Pour les élèves de primaire, l'animation « Sologne » comporte 2 sessions (l'une à l'automne et l'autre au printemps). Pour les collégiens, en revanche, elle se déroule sur une seule journée... qui n'en est que plus intense. Les deux classes de 6^e du collège Jean Joudiou de Châteauneuf-sur-Loire accueillies le 3 octobre dernier ont pu le constater. L'une a exploré la forêt le matin et les étangs l'après-midi ; pour l'autre, ce fut l'inverse.



→ Avec les journées scolaires organisées par la Fédération des Chasseurs du Loiret, les collégiens bénéficient d'un cours de SVT grandeur nature.



→ Les élèves étudient de près les insectes aquatiques pêchés sous leurs yeux par l'animateur de la Fédération de Pêche du Loiret, Michaël Renard.

Accompagnés par leur professeure de Sciences de la Vie et de la Terre (SVT), Émilie Lenoir, les 27 élèves de la 6^e1 ont commencé par l'excursion dans les bois. Pas un n'avait oublié son précieux cahier de découverte. Élaboré spécifiquement par des enseignants pour accompagner l'activité, il sert de support pédagogique pendant la sortie, mais est aussi exploité toute l'année. « *Nous étudions beaucoup le livret jusqu'en novembre, puis nous le reprenons périodiquement en fonction des thèmes abordés* », explique Émilie Lenoir. « *Nous avons vraiment intégré la journée en Sologne au programme de SVT.* » À titre d'exemple, le cahier comporte une partie dédiée au relevé de mesures de température, d'humidité et de luminosité : cet exercice obligatoire en 6^e est bien souvent effectué dans la cour de l'école. Au cœur de la Sologne, il prend un autre sens.

APPRENDRE EN OBSERVANT

Fil conducteur de la sortie, le livret pédagogique comporte une série de questions dont les réponses doivent être trouvées dans les explications des animateurs et dans l'observation de la nature. « *L'objectif est que ces enfants soient capables de trier l'information qu'on leur donne, et de se faire leur propre opinion* », souligne Sylvain Devillard.

Au-delà des connaissances formelles sur la Sologne, ses milieux, sa faune et sa flore, les animateurs apprennent aux élèves à se comporter dans la nature, à être attentifs aux indices qu'elle laisse et à faire preuve de jugeote pour les interpréter. « *Cette approche les oblige à observer des choses à côté desquelles ils passent d'habitude* », note Émilie Lenoir.

Encouragés à se servir de leurs sens et de leur cerveau, les enfants examinent les restes d'un nid de guêpes, tâtent la texture spongieuse de l'intérieur d'une tige de jonc, hument le parfum de la menthe aquatique, suivent les traces des sangliers au bord des étangs, ou encore étudient de près des insectes d'eau pêchés sous leurs yeux. Certains ont même la chance d'apercevoir un chevreuil : les 6^e 1, vernis, l'ont eue deux fois ce jour-là. « *Le fait de sortir et de voir les choses marque plus les élèves qu'un cours en classe* », résume la professeure en saluant l'initiative de la fédération.

Les retours positifs des enseignants encouragent la Fédération du Loiret à développer l'opération. L'ambition est de multiplier les sites et de trouver des partenaires financiers afin de permettre à tous les collégiens du département d'avoir accès à cette leçon grandeur nature.

Anne-Sophie PERRAUDIN

Rédactrice pour la CRCVL



→ L'apprentissage délivré lors des journées scolaires passe avant tout par l'observation.



© FDC18

→ AUPRÈS DU GRAND PUBLIC II

La nature pour tous



CHER

La Fédération du Cher a inscrit le territoire des Places, à Morogues, centre d'examen du permis de chasser, dans le cadre des 17 sites protégés labélisés Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Cher. Entre préservation de cet espace humide et accessibilité au public, découverte d'une gestion exemplaire mise en place par les chasseurs, au cours d'une visite guidée.

Is ont entre 7 et 77 ans, les visiteurs du Domaine des Places, accueillis par Jean-Michel Lafon, technicien cynégétique en charge de l'éducation à la nature au sein de la Fédération des chasseurs du Cher. Dans le cadre d'un week-end de découverte des 17 Espaces Naturels Sensibles du Cher, le site de Morogues est exceptionnellement ouvert sous forme de visite guidée. Utilisé en partie pour faire passer l'examen du permis de chasser depuis 2003, le Domaine des Places est parfaitement aménagé pour recevoir du public grâce à une signalétique adaptée autour d'un sentier pédagogique depuis 2016.

QUAND LES CHASSEURS PARTAGENT LEURS CONNAISSANCES

Ce site protégé, pour son milieu humide en particulier, est ouvert au public exclusivement les dimanches et jours fériés. Mais, aujourd'hui, pour

pénétrer dans l'intimité de cette nature préservée, Jean-Michel est notre guide. La visite commence à proximité de la première borne d'information, financée par le conseil départemental, qui explique justement l'intérêt des ENS et leur financement (voir encadré). Le départ de la petite troupe s'effectue en rang serré pour percevoir toutes les explications. Car, chaque recoin de ce biotope varié est l'objet de commentaires précis et avisés. Ici, un frottis de chevreuil, un arbre étêté, les baies d'une haie sont autant de prétextes qui servent de support au technicien pour vulgariser la nature.

DES AMÉNAGEMENTS QUI PROFITENT À TOUTE LA FAUNE

À chaque jeune curieuse, Jean-Michel a remis préalablement un topoguide qui complète la visite pour en découvrir toutes les richesses faunistiques et floristiques. Ce livret est d'ailleurs disponible au départ du circuit et permet ainsi aux visiteurs

non accompagnés de bénéficier des principales informations. La mascotte du circuit est une Bécasse des bois nommée Scolopax qui guide, sur le papier, le petit visiteur. Tout au long du chemin, des bornes numérotées posent des questions ou informent sur ce que le public peut découvrir. Ici, pas de numérique ou de virtuel. Rien ne vaut le concret d'un homme de terrain. Jean-Michel développe sur la gestion des habitats qui prodigue ces richesses. Ici, un salarié entretient le territoire à l'année entre cultures pour le gibier, plantation des haies, entretien des prairies, des platîères, des zones humides, gestion de la forêt et des espèces. Et les aménagements des chasseurs profitent à la biodiversité.

PAS DE TÉLÉPHONE, NI DE TABLETTE

Les bornes explicatives et le livret ne remplacent pas l'oreille. Jean-Michel prévient : « Il n'y a pas de réseau téléphonique. La seule sonnerie qui peut nous interpeller, c'est le coassement du Crapaud sonneur à ventre jaune ». Un batracien emblématique du lieu. Dans quelques mares



© D. Gest

→ Ici, le coassement du Crapaud sonneur à ventre jaune remplace la sonnerie du téléphone portable.

et ornières, Jean-Michel, muni d'une petite époussette, pêche têtards et larves de libellules pour mieux en faire comprendre la biologie.

Au total, nous avons emprunté les deux circuits de 1,5 km chacun qui nous ont conduit sur deux observatoires distincts pour découvrir la faune de visu. Dans un recueillement total, les visiteurs,

petits et grands, ont pu apprécier le moment. Un moment à partager justement et à deux pas de chez eux finalement !

Xavier GASSELIN

Rédacteur pour la CRCVL

→ Les Espaces Naturels Sensibles, valoriser les milieux fragiles



Le Conseil départemental du Cher a voulu préserver la biodiversité de certaines zones du département tout en les rendant accessibles au public en créant 17 Espaces Naturels Sensibles (ENS). Pour protéger ces zones naturelles remarquables, une taxe départementale spécifique assure un financement pour la gestion et la valorisation de ces milieux fragiles. Un schéma départemental fédère également les nombreux acteurs responsables de la sauvegarde de l'environnement, dont la Fédération Départementale des Chasseurs.



Sorties Nature :

Des promenades enrichissantes

LOIRET



Trois fois par an, la Fédération du Loiret anime des promenades de découverte de la nature à destination du grand public. Les visiteurs ravis ont beaucoup appris.

Avec une vingtaine de participants, la sortie Nature organisée le 30 septembre dernier par la Fédération des chasseurs du Loiret et le Domaine du Ciran a fait le plein. Période de brame oblige, tous étaient venus dans l'espoir d'entendre, voire d'observer le grand cervidé. Le lieu était bien choisi aussi étant donné que le Domaine du Ciran à Ménestreau-en-Villette, abrite deux populations de cerfs bien distinctes : une d'élevage en parc clos, et l'autre naturelle dans les bois.

Les espoirs n'ont pas été déçus. La promenade, qui a duré deux bonnes heures à la tombée de la nuit, a fait passer le petit groupe par l'observatoire du « parc aux cerfs », d'où l'on pouvait aisément contempler toute une harde, et par les bois, dans le silence desquels résonnait le brame. Pour autant, « une sortie Nature n'est pas une sortie brame », souligne Sylvain Devillard, technicien de la Fédération du Loiret en charge des animations. « Mon objectif est de partager avec les participants le maximum de mes connaissances sur la nature. »

AU-DELÀ DU BRAME

Si le Cerf élaphe était bien la star de la soirée, la promenade a également fait étape au pied d'un chêne de 500 ans et au bord d'un étang. L'occasion pour Sylvain Devillard d'élargir le propos afin de sensibiliser les visiteurs à la préservation des espèces et des espaces naturels. Alimentée par les questions des participants, la discussion a abordé des sujets aussi diversifiés que le Sanglier, le Loup, l'Ours, l'impact des activités humaines sur la nature et la gestion des milieux.

Après la balade, les échanges se sont poursuivis autour d'une dégustation de produits du terroir. C'était le moment pour les participants de partager leurs impressions. Pierre, 21 ans et adepte des documentaires animaliers, a apprécié de « voir les



→ Une vingtaine de personnes a participé à la sortie Nature animée par la Fédération des Chasseurs du Loiret le 30 septembre dernier.

choses en vrai». Jean-Claude, 72 ans, a vu ressurgir des souvenirs de son enfance en Sologne. Quant à Annick, 73 ans, elle a été sensible à la responsabilité de l'homme sur le risque de dépeuplement des places de brame. « J'ai appris que nos actes ont des conséquences. Nous devons faire attention à ne pas déranger les animaux. » Preuve, s'il en faut, que la sortie Nature a porté ses fruits.

Anne-Sophie PERRAUDIN
Rédactrice pour la CRCVL



→ Pour une meilleure observation, des jumelles sont prêtées aux participants.

Découverte nature

Bientôt la 3^e Nuit du Lièvre

EURE-&-LOIR



Pour sa 3^e édition de la nuit du lièvre, le 26 janvier prochain, la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir propose une nouvelle fois au grand public de venir découvrir la faune sauvage nocturne des plaines de Beauce.

L'objectif de cette sortie est de sensibiliser chacun aux actions de gestion et de suivi de population menées par la fédération.

Confortablement installés dans un car, les visiteurs d'un soir vont, dès lors, réaliser un mini safari sur un parcours destiné à estimer l'Indice Kilométrique d'Abondance du Lièvre d'Europe. Cet indice permet d'évaluer l'évolution de la population de lièvres sur les communes traversées et d'établir des quotas de prélèvement permettant une gestion durable de ces populations.

Cette escapade nocturne est également l'occasion de présenter au grand public la diversité faunistique des plaines de Beauce ainsi que la biologie des espèces rencontrées.

Du Chevreuil au Renard roux en passant par les pluviers dorés, vanneaux huppés et autres oiseaux nocturnes (Hibou moyen-duc, Chouette effraie, etc.), les rencontres sont multiples et permettent de sensibiliser le grand public à la biodiversité eurélienne et aux actions de gestion menées par la Fédération.



→ La nuit du Lièvre : Un mini safari nocturne pour découvrir la diversité faunistique des plaines de Beauce.

© FDC 28

■ INFO PLUS

Rendez-vous le vendredi 26 janvier 2018 à 20h pour cette 3^e édition de la Nuit du Lièvre. Nombre de places limité, réservation obligatoire au 02 37 24 04 00.





→ AUPRÈS DES LYCÉES PROFESSIONNELS

→ Les élèves de 1^{ère}
Bac professionnel du
LEGTA de Bourges –
Le Subdray sur le site
d'intervention

Les actions éducatives pour les pros de demain

EURE-&-LOIR



LOIRET

CHER

L'éducation à la nature, voulue par les fédérations départementales des chasseurs, inclut un volet vers les futurs professionnels de l'environnement et de l'agriculture. Exemple d'actions vers les établissements spécialisés dans chaque département.

À commencer par l'Eure-et-Loir où un partenariat a été lancé avec le Lycée d'Enseignement Agricole Privé de Nermont. Dans cette zone de grandes cultures, la Fédération des chasseurs sensibilise les futurs exploitants à une approche du territoire différente. « Il faut essayer de faire évoluer la culture parentale traditionnelle » explique Stéphane Skibniewki, technicien à la Fédération d'Eure-et-Loir. Des interventions avaient été programmées pour sensibiliser les élèves à une agriculture raisonnée avec en toile de fond pédagogique l'étude nationale

Perdrix grise PeGASE. Plus récemment, un projet ambitieux a été lancé auprès des professeurs de BTS pour sensibiliser les futurs agriculteurs au programme Agrifaune. Une action concrète vers le cœur de cible : les futurs chefs d'exploitation.

MISSIONS D'ENTRETIEN DANS LE CHER

Autre département, autre rapprochement avec un lycée agricole. Le territoire géré par la Fédération des chasseurs du Cher sur la commune de Morogues est classé Espace Naturel Sensible (ENS) par le Conseil départemental. C'est un milieu naturel



→ Les consignes du technicien avant un chantier de débroussaillage en bord de Loire.

« Mettre en pratique la gestion d'un espace naturel »

riche en biodiversité animale et végétale. Un sentier pédagogique permet aux visiteurs de mieux connaître la faune, la flore et le fonctionnement des milieux naturels.

La digue de l'étang avait besoin d'un entretien qui ne pouvait pas être réalisé par des moyens mécaniques. Cette mission a été confiée à 20 élèves de 1^{ère} Bac professionnel du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA) de Bourges - Le Subdray encadrés par leurs enseignants. Pour ces élèves qui avaient choisi le module d'adaptation professionnel cynégétique, ce chantier faisait partie d'autres activités sur ce thème qui leur étaient proposées durant une semaine et qui était clôturé par une évaluation.

Cette intervention aura permis à ces élèves de mettre en pratique la gestion d'un espace naturel dans le respect du cahier des charges.

ÉCHANGES GAGNANT-GAGNANT DANS LE LOIRET

Dans le Loiret, la Fédération des chasseurs a mis en place un partenariat pédagogique avec la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Chaingy au profit des élèves en bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF). « La Fédération

propose un certain nombre d'actions sous forme de chantiers et de travaux en échange d'interventions pédagogiques » développe Émilie Gabion, responsable de la section. Pour l'année scolaire 2017/2018, il est prévu un chantier d'entretien de haies sur le domaine fédéral de la Motte ainsi qu'un chantier forestier de petit abattage pour les élèves de 2^{nde}. Pour les Premières, au programme, la participation active à une pêche d'étang ainsi que le concours à un comptage de faisans. Les jeunes participent aux préparatifs, au comptage lui-même mais aussi au dépouillement des résultats. Enfin, concernant les Terminales, la MFR et la Fédération des chasseurs du Loiret ont émis le projet de mettre les élèves en situation en leur proposant de participer aux animations des scolaires. Une formation qui complète leur cursus. Les techniciens de la Fédération des chasseurs du Loiret réaliseront des interventions en classe toujours en adéquation avec les actions réalisées. D'autre part, deux formations (piégeage et garde particulier) seront dispensées aux élèves par la Fédération des chasseurs du Loiret. Celles-ci seront utiles aux jeunes dans leurs futures professions et leurs permettra d'être en relation direct avec le monde de la chasse.

Xavier GASSELIN

Rédacteur pour la CRCVL

Heures légales

du lever et du coucher du soleil à Bourges

EN TENANT COMPTE DE L'HEURE D'ÉTÉ ET D'HIVER

JANVIER 2018			FÉVRIER 2018			MARS 2018			AVRIL 2018			MAI 2018		
		 			 			 			 			 
L 01	08h35mn	17h10mn	J 01	08h15mn	17h51mn	J 01	07h30mn	18h34mn	D 01	07h29mn	20h18mn	M 01	06h34mn	20h59mn
M 02	08h35mn	17h11mn	V 02	08h14mn	17h52mn	V 02	07h28mn	18h35mn	L 02	07h27mn	20h19mn	M 02	06h32mn	21h00mn
M 03	08h35mn	17h12mn	S 03	08h12mn	17h54mn	S 03	07h26mn	18h37mn	M 03	07h25mn	20h20mn	J 03	06h30mn	21h02mn
J 04	08h35mn	17h13mn	D 04	08h11mn	17h55mn	D 04	07h24mn	18h38mn	M 04	07h23mn	20h22mn	V 04	06h29mn	21h03mn
V 05	08h35mn	17h14mn	L 05	08h10mn	17h57mn	L 05	07h22mn	18h39mn	J 05	07h21mn	20h23mn	S 05	06h27mn	21h04mn
S 06	08h35mn	17h15mn	M 06	08h08mn	17h58mn	M 06	07h20mn	18h41mn	V 06	07h19mn	20h25mn	D 06	06h26mn	21h06mn
D 07	08h35mn	17h16mn	M 07	08h07mn	18h00mn	M 07	07h18mn	18h42mn	S 07	07h17mn	20h26mn	L 07	06h24mn	21h07mn
L 08	08h34mn	17h17mn	J 08	08h05mn	18h02mn	J 08	07h17mn	18h44mn	D 08	07h15mn	20h27mn	M 08	06h23mn	21h08mn
M 09	08h34mn	17h18mn	V 09	08h04mn	18h03mn	V 09	07h15mn	18h45mn	L 09	07h13mn	20h29mn	M 09	06h21mn	21h10mn
M 10	08h34mn	17h19mn	S 10	08h02mn	18h05mn	S 10	07h13mn	18h47mn	M 10	07h11mn	20h30mn	J 10	06h20mn	21h11mn
J 11	08h33mn	17h21mn	D 11	08h01mn	18h06mn	D 11	07h11mn	18h48mn	M 11	07h09mn	20h32mn	V 11	06h19mn	21h12mn
V 12	08h33mn	17h22mn	L 12	07h59mn	18h08mn	L 12	07h09mn	18h50mn	J 12	07h07mn	20h33mn	S 12	06h17mn	21h14mn
S 13	08h32mn	17h23mn	M 13	07h58mn	18h09mn	M 13	07h07mn	18h51mn	V 13	07h05mn	20h34mn	D 13	06h16mn	21h15mn
D 14	08h32mn	17h25mn	M 14	07h56mn	18h11mn	M 14	07h05mn	18h52mn	S 14	07h04mn	20h36mn	L 14	06h15mn	21h16mn
L 15	08h31mn	17h26mn	J 15	07h54mn	18h12mn	J 15	07h03mn	18h54mn	D 15	07h02mn	20h37mn	M 15	06h13mn	21h17mn
M 16	08h30mn	17h27mn	V 16	07h53mn	18h14mn	V 16	07h01mn	18h55mn	L 16	07h00mn	20h38mn	M 16	06h12mn	21h19mn
M 17	08h30mn	17h29mn	S 17	07h51mn	18h15mn	S 17	06h59mn	18h57mn	M 17	06h58mn	20h40mn	J 17	06h11mn	21h20mn
J 18	08h29mn	17h30mn	D 18	07h49mn	18h17mn	D 18	06h57mn	18h58mn	M 18	06h56mn	20h41mn	V 18	06h10mn	21h21mn
V 19	08h28mn	17h31mn	L 19	07h48mn	18h19mn	L 19	06h55mn	19h00mn	J 19	06h54mn	20h43mn	S 19	06h09mn	21h22mn
S 20	08h27mn	17h33mn	M 20	07h46mn	18h20mn	M 20	06h53mn	19h01mn	V 20	06h52mn	20h44mn	D 20	06h08mn	21h24mn
D 21	08h27mn	17h34mn	M 21	07h44mn	18h22mn	M 21	06h51mn	19h02mn	S 21	06h51mn	20h45mn	L 21	06h07mn	21h25mn
L 22	08h26mn	17h36mn	J 22	07h43mn	18h23mn	J 22	06h49mn	19h04mn	D 22	06h49mn	20h47mn	M 22	06h06mn	21h26mn
M 23	08h25mn	17h37mn	V 23	07h41mn	18h25mn	V 23	06h47mn	19h05mn	L 23	06h47mn	20h48mn	M 23	06h05mn	21h27mn
M 24	08h24mn	17h39mn	S 24	07h39mn	18h26mn	S 24	06h45mn	19h07mn	M 24	06h45mn	20h49mn	J 24	06h04mn	21h28mn
J 25	08h23mn	17h40mn	D 25	07h37mn	18h28mn	D 25	07h43mn	20h08mn	M 25	06h44mn	20h51mn	V 25	06h03mn	21h29mn
V 26	08h22mn	17h42mn	L 26	07h35mn	18h29mn	L 26	07h41mn	20h09mn	J 26	06h42mn	20h52mn	S 26	06h02mn	21h30mn
S 27	08h21mn	17h43mn	M 27	07h34mn	18h31mn	M 27	07h39mn	20h11mn	V 27	06h40mn	20h54mn	D 27	06h01mn	21h31mn
D 28	08h20mn	17h45mn	M 28	07h32mn	18h32mn	M 28	07h37mn	20h12mn	S 28	06h38mn	20h55mn	L 28	06h00mn	21h32mn
L 29	08h18mn	17h46mn				J 29	07h35mn	20h14mn	D 29	06h37mn	20h56mn	M 29	05h59mn	21h33mn
M 30	08h17mn	17h48mn				V 30	07h33mn	20h15mn	L 30	06h35mn	20h58mn	M 30	05h59mn	21h34mn
M 31	08h16mn	17h49mn				S 31	07h31mn	20h16mn				J 31	05h58mn	21h35mn

Dans le temps où leur chasse est permise, la chasse des espèces suivantes : colin, faisan, perdrix grise, perdrix rouge, lièvre et lapin de garenne (là où ce dernier est classé « gibier ») ne peut s'exercer qu'entre 8h30 et 17 h30.

Les horaires pour la chasse du gibier d'eau dans le Cher sont fixés 2 heures avant et 2 heures après l'heure légale du lever et coucher du soleil.

Les horaires pour la chasse des autres gibiers dans le Cher sont fixés 1 heure avant et 1 heure après l'heure légale du lever et coucher du soleil.

CES HORAIRES NE SONT APPLICABLES QU'À CONDITION QUE LA CHASSE DE L'ESPÈCE CONCERNÉE SOIT OUVERTE.



Domages et vie privée



Épargne et retraite



Partenaire de votre Fédération,
Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées,
fortes d'une expérience de 200 ans en assurance de dommages et responsabilité
(automobile, habitation, multirisque agricole, commerces) et de 60 ans en assurance
de personnes (épargne-assurance vie, retraite, prévoyance, santé).

Trouvez l'agence la plus proche de chez vous

Bourges - Hervé Blusson
62-62 bis, boulevard Lamarck
02 48 70 30 03

bourgeslamarck@monceauassurance.com

Bourges - Hachemi Haddad
18, avenue du 11 Novembre Résidence La Source
02 48 24 40 62

bourges@monceauassurance.com

Saint-Amand-Montrond - Arnaud Couillard
18, rue du Dr Coulon
02 48 96 46 95

saintamandmontrond@monceauassurance.com

Saint-Florent-sur-Cher - Thierry Gallais
1, avenue Gabriel Dordain
02 48 55 38 32

saintflorentsurcher@monceauassurance.com

Vierzon - Catherine Refait
40, rue Jules Louis Breton
02 48 75 08 80

vierzon@monceauassurance.com

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année

www.monceauassurances.com



MANAGER ET COACH
CHARLES BARDOU



MANAGER ET COACH
THOMAS BOUY



COACHING • BALL-TRAP • EVENEMENTS

LE BALL-TRAP, UN SPORT DE LOISIRS ET DE
COMPÉTITION POUR TOUS DÈS L'ÂGE DE 12 ANS

LE PLUS GRAND STAND FRANÇAIS

ÉQUIPEMENTS

- 24 parcours de chasse
- 65 postes de tir, 190 lanceurs
- 5 tours de haut vol
- 1 mur de battue de haut vol
- 1 plate-forme (4 étages : 3, 6, 9 et 12 mètres)

DISCIPLINES

- Ecole de tir
- Parcours de chasse
- Sanglier courant (en cours)
- Coaching individuel

PARCOURS ADAPTÉS POUR TOUS, DÉBUTANTS,
CHASSEURS ET COMPÉTITEURS

JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE :

du LUNDI au DIMANCHE TOUTE L'ANNEE de 9H00 à 18H30
Fermeture le mardi

Domaine de Courgenau - RD 35
41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE

Renseignements auprès de : Pascale Martin

Tél. 02 54 76 12 72 - contact@sologne-shooting-club.com

www.sologne-shooting-club.com

NOS PARTENAIRES : **Perazzi** **PCB** **Blaser** **LAFORET**



COACHING • BALL-TRAP • EVENEMENTS

LE BALL-TRAP, UN SPORT DE LOISIRS ET DE
COMPÉTITION POUR TOUS DÈS L'ÂGE DE 12 ANS

ÉQUIPEMENTS

- 14 parcours de chasse
- 50 postes de tir, 110 lanceurs
- 3 tours de haut vol
- 1 fosse
- 1 plate-forme

DISCIPLINES

- Parcours de chasse
- Fosse
- Compak Sporting
- Sanglier courant
- Coaching individuel

PARCOURS ADAPTÉS POUR TOUS, DÉBUTANTS,
CHASSEURS ET COMPÉTITEURS

JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE :

du LUNDI au DIMANCHE TOUTE L'ANNEE de 9H00 à 18H30
Fermeture le mardi

Route de Bourges - RD940
45720 COULLONS

Renseignements auprès de : Elisa

Tél. 02 38 29 20 75 - contact@chene-rond-shooting-club.com

www.chene-rond-shooting-club.com

NOS PARTENAIRES : **Perazzi** **PCB** **LAFORET**